

**Union des Femmes
de Lausanne**

tél. 021 323 33 22

www.maisondelafemme.ch

LES LUNCHS – CONFÉRENCES À LA MAISON DE LA FEMME

jeudi 28 février 2008 12 h – 13 h 45 env.

« *NOUVELLE LOI DU DON D'ORGANES 2007* »

Quelle est vraiment votre liberté de choix ?! ...
Comment connaître votre volonté de don ?

Pascale Lilla

Présidente Conseil de Fondation « Passez le Relais »

lunch et conférence: Fr. 10.-, sans inscription.

Les Messieurs sont les bienvenus !

Maison de la Femme - Eglantine 6 - 1006 Lausanne

*Pour votre information, la Fondation Madeleine Moret loue des salles, av. Eglantine 6 à Lausanne.
S'adresser au 021 323 33 22.*